



Les Bordes, le 12/12/2017
Aux parents d'élèves
des classes de 3^{ème}

Objet : Suivi des élèves et orientation post 3^{ème}

Collège
Geneviève De Gaulle-
Anthonioz

Le Principal

T 02 38 29 15 16
F 02 38 29 15 25
ce.0451608d
@ac-orleans-tours.fr

30 rue du Château d'eau
45460 LES BORDES

Site internet:
<http://clg-anthonioz-les-bordes.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>



Madame, Monsieur,

Nous avons terminé les pré-conseils de classe fin novembre qui nous ont permis d'étudier la situation individuelle de chaque élève au plus tôt dans l'année. Un certain nombre de parents ont été contactés par les professeurs principaux et l'équipe de direction.

Vendredi 15 décembre, par l'intermédiaire de votre enfant, vous recevrez la 1^{ère} partie de la fiche de liaison sur laquelle vous ferez apparaître votre souhait pour l'orientation post-collège (à nous retourner pour le 12 janvier 2018).

Le conseil de classe du 1^{er} semestre (fin janvier) se prononcera sur un avis pour chaque souhait émis. Il n'y a rien de définitif à ce moment de l'année.

La seconde partie de la fiche de liaison, avec les vœux définitifs, vous sera remise ultérieurement et devra être renseignée au mois de mai 2018.

Dans le cadre du Parcours avenir des classes de 3^{ème}, voici les prochaines échéances qui peuvent aider votre enfant dans le choix de son orientation :

Jeudi 11 janvier

- Forum de l'orientation à Orléans pour tous les élèves de 3^{ème}

Jeudi 25 janvier

- Réunion d'information sur la seconde générale et technologique, et sur la seconde professionnelle avec les proviseurs des lycées de Gien :
 - L'après midi pour tous les élèves de 3^{ème}
 - Le soir à 18h pour les parents des élèves de 3^{ème}

Semaine du 5 au 9 février

- Un entretien individuel d'orientation sera proposé à chaque famille au collège à partir de 17h

Jeudi 15 février

- Forum de l'orientation à Gien pour tous les élèves de 3^{ème}
Le Psychologue Education Nationale de l'établissement, M.Jalis, interviendra dans chaque classe au préalable, pour préparer la visite





2/2

Je vous encourage vivement, si vous êtes intéressés par un lycée hors du secteur de Gien, à vous rendre aux portes ouvertes proposées par ces établissements, et pour le moins à leur téléphoner (liste complète des Portes ouvertes en pièce jointe pour le 45 et sur le site de l'ONISEP pour les autres départements).

Soyez vigilants quant aux dates de pré inscriptions ou de dépôt de dossier pour les options particulières ou filières spécifiques que votre enfant souhaiterait demander. Si une dérogation est nécessaire, il faudra en faire la demande écrite (imprimé spécifique du rectorat disponible au secrétariat, généralement à partir de mars/avril).

Je rappelle que les habitants de Bouzy la Forêt et de Bray St Aignan peuvent choisir le lycée Bernard Palissy de Gien ou le lycée Jacques Monod de St Jean de Braye comme lycée GT de secteur, sans demande de dérogation.

Le site internet du collège et l'application Pronote sont mis à jour régulièrement pour vous donner toutes les informations relatives au fonctionnement et à la vie de l'établissement.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef d'Etablissement
Laurent Foussereau

